



ASSUREUR MILITANT.

Mai 2011

URGENCE PREMIERS SECOURS : LA MAIF S'ENGAGE

La MAIF, assureur militant, organise une réunion d'information sur le thème "**Les premiers secours, nous sommes tous concernés**" le **mardi 17 mai à 18h45 à Longjumeau** (Salle Anne Franck, 4, rue Daniel Mayer) Ouverte à tous, cette rencontre a pour objectifs de sensibiliser les participants sur les premiers gestes à adopter lors d'un accident, de les informer sur les consignes à respecter pour prévenir, avec efficacité, les organes de secours.

Accidents domestiques ou de la vie courante : Principale cause de décès en France

Les accidents domestiques, ou de la vie courante, sont l'une des principales causes de décès en France. Sur la base des derniers chiffres recensés, le total d'accidentés représente 11 millions de personnes par an, dont 4,5 millions feront l'objet d'un recours aux urgences. Depuis les années 80, ce chiffre est en baisse, mais ce nombre d'accident reste un sujet préoccupant et primordial quelque soit les gouvernements. Environ 19 000 personnes perdent la vie par an suite à ces accidents.

Face à ce constat et toujours dans une préoccupation de prévention des accidents domestiques, la MAIF, en partenariat avec la Fédération Nationale de Protection Civile (**FNPC**), souhaite sensibiliser et informer ses assurés sur les bonnes attitudes à adopter face à un accident qui vient juste de survenir. C'est pourquoi, la mutuelle a décidé d'organiser, 5 réunions au cours de l'année.



Ces rendez-vous aborderont les points suivants :

- L'hémorragie, l'étouffement, la perte de conscience et l'arrêt cardio-respiratoire sont les risques majeurs auxquels nous pouvons être confrontés après un accident de la vie courante.
- Quels gestes d'urgence permettront de sauver des vies ?
- Qui prévenir et comment ?
- Comment se former aux gestes de premiers secours avec la Protection Civile.
- Questions/réponses avec les intervenants.

Les premiers secours : une urgence citoyenne

Pensons-y, chaque personne peut un jour être confrontée à devoir porter assistance à une autre personne. Que celle-ci fasse partie de sa famille, de ses amis, de son entourage professionnel ou être un parfait inconnu. A ce jour, moins de 10% de la population est formée aux gestes d'urgence.

A propos de la MAIF

6^{ème} assureur dommages des particuliers et 1^{er} assureur du secteur associatif, la MAIF couvre l'ensemble des besoins de ses 2,7 millions de sociétaires (assurances de biens, prévoyance, santé, assistance, épargne, crédit...). La mutuelle est régulièrement plébiscitée en matière de relation clients où elle arrive en tête des sociétés françaises, tous secteurs confondus(*). La satisfaction de ses sociétaires et l'augmentation constante de leur nombre témoignent de la réussite de la MAIF et confirment que le modèle mutualiste est une alternative crédible à l'économie libérale.

(*) Enquêtes TNS Sofres-Bearing Point en 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2009 et 2010

Contacts presse :

Garry Ménardeau Tél. 05 49 73 75 86 - Sylvie Le Chevillier Tél. 05 49 73 75 60